

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Objet :** Procès-verbal  
**Date :** Séance ordinaire du 18 juin 2025  
**Heure :** 15 h (16 h aux Îles-de-la-Madeleine)  
**Lieu :** Vidéoconférence (Zoom)

---

### MEMBRES PRÉSENTS

- M<sup>me</sup> Cathy Arseneau                      Entreprise
- M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau                    Directrice générale
- M. J. Antonio Blouin                      Centres de services scolaires et président
- M. Paul-André Bourque-Éloquin      Entreprise et vice-président
- M<sup>me</sup> Anabel Cormier                      Titulaire de DEC préuniversitaire
- M. Jean-Michel Côté                      Titulaire de DEC technique
- M. Éric Guénette                          Enseignant, campus de Gaspé
- M<sup>me</sup> Josée Laflamme                      Établissements d'enseignement supérieur
- M<sup>me</sup> Nathalie Leblanc                      Parent
- M. Serge Rochon                          Directeur des études
- M. Jean-François Sénéchal              Groupe socio-économique
- M. Gino Thorne                              Groupe socio-économique

## **MEMBRES ABSENTS**

- M<sup>me</sup> Marjorie Dallaire Enseignante, campus de Carleton-sur-Mer
- M. Stéphane Gosselin Professionnel
- M. Louis-Félix Vigneau Étudiant

## **ASSISTENT À LA RÉUNION**

- M. Charles Flageole Personnel cadre observateur
- M<sup>me</sup> Amélie Gagné Secrétaire générale

## **POSTES VACANTS**

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentante ou représentant des établissements d'enseignement supérieur (1)
- Représentante ou représentant des parents (2)
- Représentante ou représentant de la communauté étudiante (1)
- Représentante ou représentant des centres de services scolaires (1)
- Représentante ou représentant d'une entreprise (1)

## **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Déclaration d'intérêt;
5. Suivi des postes au conseil d'administration;
6. Adoption du procès-verbal du 21 mai 2025 :
  - 6.1. Suivi du procès-verbal du 21 mai 2025;
7. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 10 juin 2025 :
  - 7.1. Suivi du procès-verbal du comité exécutif du 10 juin 2025;
8. Période de questions pour la communauté collégiale.

### **DÉCISION**

9. Budget de fonctionnement 2025-2026;
10. Élection aux comités du conseil d'administration;
11. Personne déléguée du conseil d'administration du Cégep au conseil d'administration de la Fondation du Cégep de la Gaspésie et des Îles;
12. Achat d'un lyophilisateur pilote pour le Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) des pêches;
13. Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique et sexuel.

### **INFORMATION**

14. Correspondances;
15. Dépôt des rapports de votes électroniques;
16. Dépôt des rapports des comités du conseil d'administration;
17. Dépôt du rapport de la performance de la planification stratégique;
18. Information du président;
19. Information de la directrice générale;
20. Information du directeur des études;

21. Suivi des activités à l'international;
22. Questions diverses;
23. Date de la prochaine séance;
24. Levée de la séance.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 15 h 11 et souhaite la bienvenue aux membres.

Le président demande l'autorisation aux membres que la séance soit enregistrée uniquement à des fins de transcription du procès-verbal. Une fois le procès-verbal adopté à la séance suivante du conseil, l'enregistrement sera supprimé.

## 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire générale procède à la lecture de l'ordre du jour. Les membres sont invités à ajouter des sujets.

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée par M. Serge Rochon, il est unanimement résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 juin 2025.

Résolution CA-2425-88

Fichier joint : *Projet\_Ordre du jour\_CA\_2025-06-18*

## 4. DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour.

## 5. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président tient à adresser des remerciements à M<sup>me</sup> Josée Laflamme, M. Louis-Félix Vigneau, M<sup>me</sup> Nathalie Leblanc ainsi que M. Paul-André Bourque-Éloquin puisque leur mandat se termine.

M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau tient également à souligner l'accompagnement de M. J. Antonio Blouin comme président des dernières années. M. Blouin termine également son mandat auprès du conseil d'administration.

Postes à pourvoir :

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentante ou représentant des établissements d'enseignement supérieur (1)
- Représentante ou représentant des parents (2)
- Représentante ou représentant de la communauté étudiante (1)
- Représentante ou représentant des centres de services scolaires (1)
- Représentante ou représentant d'une entreprise (1)

Les démarches sont en cours pour pourvoir les postes vacants.

## 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MAI 2025

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Anabel Cormier, appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2025.

Résolution CA-2425-89

Fichier joint : *Procès-verbal\_CA\_2025-05-21*

### 6.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MAI 2025

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal du 21 mai 2025.

## 7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 10 JUIN 2025

À chaque assemblée du conseil, la directrice générale fait rapport des principales décisions du comité exécutif spécialement par le dépôt des procès-verbaux des réunions, comme prévu au Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Fichier joint : *Procès-verbal\_CE\_2025-06-10*

### 7.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 10 JUIN 2025

#### Sanctions des études

DEC : 157 étudiants

AEC : 54 étudiants

#### Adoption du calendrier des séances 2025-2026

## 8. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions est prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

Aucune question n'a été reçue. La période de questions se terminait le 16 juin 2025.

## 9. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025-2026

La directrice générale, M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau, présente le point.

Les faits saillants du budget de fonctionnement 2025-2026 sont présentés.

En résumé, le budget 2025-2026 a été présenté au comité d'audit et de vérification ce matin et toutes les questions ont été répondues. Le budget 2025-2026 est équilibré à l'enseignement régulier et un surplus de 984 500 \$ se dégage des activités autofinancées du Cégep.

**Considérant** l'allocation initiale des cégeps transmise par le ministère de l'Enseignement supérieur et les prévisions de revenus et de dépenses pour l'année 2025-2026;

**Considérant** l'obligation pour le Cégep d'adopter un budget annuel de fonctionnement et de le déposer au ministère de l'Enseignement supérieur avant le 30 juin 2025;

**Considérant** la recommandation favorable du comité d'audit et des finances à sa rencontre du 18 juin 2025;

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Leblanc, il est unanimement résolu :

D'approuver le budget de fonctionnement 2025-2026 du Cégep de la Gaspésie et des Îles, tel que présenté, et de le déposer au ministère de l'Enseignement supérieur au plus tard le 30 juin 2025.

Résolution CA-2425-90

Fichiers joints : *Allocation initiale\_2025-26.pdf, Allocation initiale-Répartition\_2025-26.pdf*

## 10. ÉLECTION AUX COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire générale, M<sup>me</sup> Amélie Gagné, assure d'office le rôle de présidente d'élection et de scrutin. Pour l'assister dans son rôle, il convient de nommer deux scrutateurs.

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M. Serge Rochon, il est unanimement résolu :

De nommer, à titre de scrutateurs, M. Charles Flageole et M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau.

Résolution CA-2425-91

Tout au long du processus d'élection, lorsque l'on fait référence aux membres internes, il s'agit des étudiantes et étudiants et des membres du personnel du Cégep. Lorsque l'on fait référence aux membres externes, il s'agit des représentantes et représentants des groupes socio-économiques, des entreprises, des parents et des titulaires de diplômes du Cégep.

### PRÉSIDENCE

L'élection à la présidence se fait conformément au Règlement de régie interne du Cégep et de l'article 14 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* : « Le conseil choisit chaque année son président parmi ceux de ses membres qui ne font pas partie des membres du personnel du Cégep ou n'y sont pas étudiants. »

La personne à la présidence est membre d'office des comités suivants :

- Comité exécutif;
- Comité des ressources humaines;
- Comité d'audit et des finances (poste réservé d'office au président ou au vice-président);
- Comité de gouvernance et d'éthique (poste réservé d'office au président ou au vice-président);
- Participation à des comités *ad hoc*.

Les principales responsabilités de la présidence sont :

- De s'assurer que le conseil soit dûment organisé et fonctionne efficacement;
- D'assurer la coordination des travaux du conseil avec le comité exécutif et les comités statutaires;
- De dresser, en collaboration avec la Direction générale, le plan annuel de travail du conseil.

M. J. Antonio Blouin est actuellement président du conseil d'administration.

### **ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La présidente d'élection déclare la période de mise en candidature ouverte pour le poste de présidente ou de président. Elle rappelle qu'une personne peut se proposer elle-même.

M. Paul-André Bourque-Éloquin propose M. Gino Thorne.

La présidente d'élection confirme la fermeture de la période de mise en candidature.

M. Gino Thorne accepte.

Pour des raisons de logistique, il est proposé que la nomination soit faite au conseil d'administration du 17 septembre prochain.

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M. Paul-André Bourque-Éloquin, il est unanimement résolu :

De remettre la nomination du président du conseil d'administration pour l'année 2025-2026 au conseil d'administration du 17 septembre 2025.

Résolution CA-2425-92

## **VICE-PRÉSIDENTE**

L'élection à la vice-présidence se fait conformément au Règlement de régie interne du Cégep.

La personne à la vice-présidence est membre d'office des comités suivants :

- Comité d'audit et des finances (poste réservé d'office au président ou au vice-président);
- Comité de gouvernance et d'éthique (poste réservé d'office au président ou au vice-président).

Les principales responsabilités de la vice-présidence sont :

- D'exercer les pouvoirs de la présidence en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier;
- D'exercer les pouvoirs que lui délègue le conseil.

M. Paul-André Bourque-Éloquin est actuellement vice-président du conseil d'administration.

## **ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La présidente d'élection déclare la période de mise en candidature ouverte pour le poste de vice-présidente ou de vice-président.

M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau propose M<sup>me</sup> Anabel Cormier.

M. Serge Rochon propose M<sup>me</sup> Cathy Arseneau.

La présidente d'élection confirme la fermeture de la période de mise en candidature.

M<sup>me</sup> Anabel Cormier refuse.

M<sup>me</sup> Cathy Arseneau refuse.

Une deuxième période de mise en candidature est ouverte par la présidente d'élection.

M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau propose M. Jean-François Sénéchal.

M. Serge Rochon propose M. Jean-Michel Côté.

La présidente d'élection confirme la fermeture de la deuxième période de mise en candidature.

M. Jean-François Sénéchal refuse.

M. Jean-Michel Côté accepte.

Sur une proposition de M. Jean François Sénéchal, appuyée par M<sup>me</sup> Anabel Cormier, il est unanimement résolu :

De nommer M. Jean-Michel Côté, vice-président du conseil d'administration pour l'année 2025-2026.

Résolution CA-2425-93

## REPORT DES ÉLECTIONS AU 17 SEPTEMBRE 2025

Considérant que l'an dernier les élections ont été remises à la séance de septembre et que cette suggestion a permis de pourvoir l'ensemble des postes vacants aux comités du conseil d'administration, la présidente d'élection propose aux membres de reporter le point des élections aux comités du conseil d'administration à la première séance de l'année prochaine. Notons aussi qu'habituellement, les postes à nommer par la ministre le sont pendant l'été, le report des élections en septembre nous donnera plus de marge de manœuvre pour intégrer les nouveaux membres de notre conseil d'administration.

**Considérant** les nouveaux membres qui vont rejoindre le conseil d'administration en septembre prochain;

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M. Paul-André Bourque-Éloquin, il est unanimement résolu :

De prolonger le mandat des comités jusqu'à la prochaine séance du conseil d'administration qui aura lieu le 17 septembre 2025.

Résolution CA-2425-94

## 11. PERSONNE DÉLÉGUÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

La directrice générale, M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau, présente le point.

Le conseil d'administration de la Fondation du Cégep de la Gaspésie et des Îles réserve une place pour un représentant de notre conseil d'administration. M. Sylvain Vachon, directeur de la formation continue à la retraite, occupe ce poste et son mandat est terminé. Il faut donc, soit nommer une personne déléguée membre de notre conseil d'administration, soit reconfirmer la nomination de M. Vachon, qui est prêt à accepter un second mandat, si tel est le souhait du conseil d'administration du Cégep.

**Considérant** que notre conseil d'administration a un siège qui lui est réservé au conseil d'administration de la Fondation du Cégep de la Gaspésie et des Îles;

**Considérant** que le mandat qui avait été confié à M. Sylvain Vachon comme personne représentant le conseil d'administration du Cégep au conseil d'administration de la Fondation du Cégep vient à échéance;

**Considérant** l'intérêt démontré par M. Vachon à poursuivre son mandat;

Sur une proposition de M. Gino Thorne, appuyée par M<sup>me</sup> Josée Laflamme, il est unanimement résolu :

De nommer M. Sylvain Vachon pour occuper le siège réservé au conseil d'administration du Cégep au conseil d'administration de la Fondation du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Résolution CA-2425-95

## 12. ACHAT D'UN LYOPHILISATEUR PILOTE POUR LE CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE (CCTT) DES PÊCHES

Le coordonnateur de la recherche et de l'innovation, M. Charles Flageole, présente le point.

Dans le cadre du projet de maintien et de développement du laboratoire de chimie de Merinov, le Cégep de la Gaspésie et des Îles souhaite procéder à l'achat d'équipements pour la préparation et l'analyse chimique d'échantillons marins pour son Centre collégial de transfert de technologie (CCTT). Merinov assure la gestion administrative et opérationnelle du CCTT des pêches, dont la mission est d'offrir des solutions et des innovations technologiques à l'industrie québécoise des pêches, de l'aquaculture et de la transformation des produits aquatiques. L'équipement recherché est un lyophilisateur.

Ce projet est financé en partie par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et le ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Le Cégep de la Gaspésie et des Îles cherche à acquérir pour Merinov un lyophilisateur, de type pilote, pour la préparation de divers échantillons marins de compositions, tailles et formes variées. Le lyophilisateur doit être muni d'un condenseur externe et doit permettre de lyophiliser en vrac des charges d'échantillons moyennes dans des plateaux tout en contrôlant la température des échantillons.

**Considérant** la disponibilité des fonds au budget d'investissement pour l'acquisition de cet équipement au projet 41910 de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et du ministère de l'Enseignement supérieur (MES);

**Considérant** qu'un appel d'offres public a été publié du 23 mai 2025 au 9 juin 2025 et qu'un seul fournisseur a soumissionné;

**Considérant** que l'admissibilité et la conformité administrative ont été confirmées et que l'entreprise ne figure pas au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);

**Considérant** que ce projet s'est amorcé en novembre 2021, qu'il se termine en mars 2026, et que Merinov a consenti à investir 113 615 \$ comme mise de fonds;

**Considérant** que la conformité technique a été confirmée;

**Considérant** l'autorité du conseil d'administration d'approuver un contrat d'approvisionnement de 200 000 \$ et plus;

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M. Paul-André Bourque-Éloquin, il est unanimement résolu :

D'approuver l'achat du lyophilisateur auprès de l'entreprise MRDUFORT VENTES/SERVICE INC. au montant de 224 989,20 \$ CA (avant taxes).

Résolution CA-2425-96

### 13. POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SEXUEL

La secrétaire générale, M<sup>me</sup> Amélie Gagné, présente le point.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles s'est doté d'une Politique de prévention et d'intervention en matière de harcèlement et de violence en milieu de travail le 15 juin 2006. Cette politique a été révisée en 2016 au conseil d'administration.

Pour donner suite à des modifications à la *Loi sur les normes du travail* (LNT) imposées par la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail* (PL42), le Cégep était dans l'obligation de modifier la présente politique. La LNT impose maintenant un contenu minimal des politiques en matière de harcèlement psychologique.

**Considérant** la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail*;

**Considérant** l'avis favorable du comité de direction à sa séance du 21 janvier 2025 et à sa consultation par courriel se terminant le 18 juin 2025 à midi;

**Considérant** l'article 2.04 du Règlement de régie interne qui confie au conseil d'administration la responsabilité d'adopter toutes modifications aux politiques et aux règlements du Cégep de la Gaspésie et des Îles;

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Cathy Arseneau, appuyée par M. Jean-François Sénéchal, il est unanimement résolu :

D'adopter la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Résolution CA-2425-97

Fichier joint : *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement.pdf*

## 14. CORRESPONDANCES

4 juin 2025 : Modifications aux conditions de travail des hors-cadre

11 juin 2025 : Lettre de M<sup>me</sup> Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur – Mot de fin de session

Fichiers joints : *20250604\_MATHivierge\_PCA\_LE\_Modifications\_Hors\_Cadres,*  
*20250611\_PDery\_DG\_GAS\_Arseneau\_mot de fin de session*

## 15. DÉPÔT DES RAPPORTS DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Le rapport de vote électronique est déposé à titre informatif :

2 juin 2025 : Merinov

Fichier joint : *CA\_Rapport vote électronique – Merinov 2025-06-02*

## 16. DÉPÔT DES RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun rapport n'est déposé.

## 17. DÉPÔT DU RAPPORT DE LA PERFORMANCE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La directrice générale, M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau, présente le point.

Le sommaire des tableaux de bord des différentes orientations est présenté aux membres pour leur offrir une vue d'ensemble claire des principales cibles et des indicateurs de performance. Le sommaire des tableaux de bord est conçu pour refléter les objectifs spécifiques et les priorités de chaque orientation dans un même document.

Les différents moyens retenus pour arriver à répondre aux cibles établies ont été présentés à la première séance du conseil en septembre.

Fichier joint : *Sommaire\_tableau\_de\_bord\_2024-2025*

## 18. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président transmet le point d'information suivant :

### Rencontre d'information à la Fédération des cégeps

Le 29 mai dernier, le président a participé à une rencontre concernant les restrictions budgétaires. Il fait part aux membres du conseil que notre situation budgétaire, soit celle de déposer un budget équilibré, n'est pas la même dans tous les cégeps.

Lors de cette rencontre, ils ont été informés que l'utilisation par les cégeps des soldes de fonds était permise pour ceux qui sont en déficit.

Finalement, plusieurs communications ont eu lieu par la Fédération pour partager leur mécontentement sur le sujet.

## 19. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau, transmet les points d'information suivants :

### Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) des pêches

Le comité de transition est créé. Une rencontre a eu lieu avec le Cégep de Victoriaville qui a réintégré un Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en 2020. Cette rencontre nous a permis de valider certains aspects et nous rassurer sur les prochaines étapes à franchir. Avant le début des vacances, nous devrions être en mesure d'établir un calendrier des prochaines étapes et de répartir les responsabilités entre les membres du comité de transition.

## Planification pour l'année 2025-2026

Tous les gestionnaires qui relèvent directement de la directrice générale seront rencontrés au cours de la prochaine semaine pour faire un retour sur l'année qui se termine et identifier les dossiers prioritaires de la prochaine année.

## **20. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES**

Le directeur des études, M. Serge Rochon, transmet les points d'information suivants :

### Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)

Au dernier conseil d'administration, le rapport de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) a été adopté. Le lendemain, soit le 22 mai 2025, le projet de loi 107 a été déposé par la ministre pour abolir la CEEC. Lors de la Commission des affaires pédagogiques (CAP), de longues discussions ont eu lieu sur le sujet. Les avis des cégeps sont partagés. À la fin de la CAP, les cégeps en sont venus à la conclusion qu'ils étaient en accord avec le projet de loi de la ministre, puisque l'impact de la CEEC en temps dans les cégeps est grand. Il y a une certaine lourdeur au niveau de l'évaluation. Aujourd'hui, les cégeps peuvent assumer les mécanismes d'assurance qualité. La Fédération des cégeps tentera d'assurer toutefois un leadership pour que les cégeps aient une uniformité et que tous adoptent des cadres de référence.

Enfin, comme il s'agit d'un projet de loi, rien n'est encore officiel et donc, la CEEC n'est pas encore abolie. La visite prévue au Cégep de la Gaspésie et des Îles en octobre prochain suite au dépôt du rapport aura lieu.

### Colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)

Le colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) est un grand colloque pour tous les cégeps et se tient au mois de juin de chaque année. Cette année, l'évènement s'est déroulé à Québec. Une trentaine de personnes de notre cégep étaient présentes. Plusieurs ateliers ont eu lieu tout au long de celui-ci. D'ailleurs, plusieurs

enseignants et conseillères pédagogiques ont animé des ateliers. Au total, quatre ateliers ont été donnés par notre personnel, ce qui fait vraiment rayonner notre cégep.

Finalement, chacun des cégeps honore une enseignante ou un enseignant chaque année. Pour le Cégep de la Gaspésie et des Îles, il s'agissait de M. Pierre-Olivier Fontaine, enseignant en aquaculture à l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec, à Grande-Rivière.

Le président demande à ce qu'une motion de félicitations soit transmise aux membres du personnel impliqués dans les activités du colloque de l'AQPC ainsi qu'à M. Fontaine pour sa mention d'honneur.

## 21. SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

Les fiches de projets sont déposées à titre informatif.

Fichier joint : *Fiches\_projets\_international\_2025-06-18*

## 22. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

## 23. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 17 septembre 2025.

## 24. LEVÉE DE LA SÉANCE

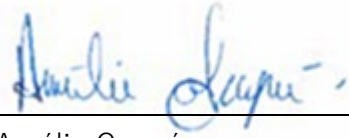
Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée par M. Paul-André Bourque-Éloquin, l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 16 h 49.

## SIGNATURES

Handwritten signature of J. Antonio Blouin in black ink, featuring a large, stylized 'B' and 'A' with 'MBA' written in smaller letters to the right. The signature is positioned above a horizontal line.

J. Antonio Blouin

Président du conseil d'administration

Handwritten signature of Amélie Gagné in blue ink, written in a cursive style. The signature is positioned above a horizontal line.

Amélie Gagné

Secrétaire générale